

Montréal, le 20 janvier 2018

Aux résidents inscrits dans le programme de médecine de famille,
aux résidents inscrits dans un des programmes de compétences avancées,
aux résidents inscrits dans le programme de médecine d'urgence spécialisée.

Objet : Bourses Financière des professionnels- bourses d'excellence en recherche.

Chers résidents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que cette année, la Financière des professionnels offrira trois bourses de 4000 \$ aux résidents inscrits dans les programmes de médecine de famille, dans un des programmes de compétences avancées ou dans le programme de médecine d'urgence spécialisée.

Les exigences pour les demandes de bourses sont les suivantes :

- Être citoyen canadien ou résident permanent;
- Être inscrit à temps plein aux études à l'Université de Montréal pendant l'année d'attribution de la bourse;
- Fournir les évaluations sanctionnelles disponibles sur Medsis. Pour avoir accès à ces évaluations veuillez faire votre demande à mylene.heroux@umontreal.ca;
- Fournir un CV à jour;
- Fournir une lettre d'appui de son/sa Directeur/trice de programme. Pour les résidents en médecine de famille, la lettre doit provenir du Directeur/trice local de programme;
- Rédiger un court texte démontrant son dynamisme et sa participation à l'essor de la vie étudiante.

Critères de sélection

- L'excellence du dossier académique;
- La priorité sera accordée aux résidents inscrits simultanément aux programmes de résidence de médecine familiale, de compétences avancées ou de médecine d'urgence spécialisée et à une de maîtrise en recherche dont les travaux correspondent à l'un des axes prioritaires de recherche de la Faculté de médecine ou du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence.

Les thèmes prioritaires de recherche au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence sont : les pratiques cliniques et organisationnelle de la première ligne, la prévention et la gestion des maladies chroniques, les approches de santé globale pour les personnes qui utilisent des drogues, le partenariat avec les patients et le public et les savoirs expérientiels, les soins critiques et les soins pré-hospitaliers et la pédagogie médicale.

Récipiendaires

- La sélection des candidats se fera en mai par le comité d'attribution des bourses.
- La remise des bourses aura lieu le 31 mai lors des journées de l'érudition et de la recherche des résidents du programme de médecine de famille.

Les documents de mise en candidature doivent être transmis au plus tard le 1^{er} avril 2019 par courriel à la coordonnatrice des affaires académiques au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Madame Mylène Héroux à mylene.heroux@umontreal.ca

Pour toutes questions, vous êtes également priés de communiquer avec Madame Mylène Héroux.

Nathalie Caire Fon, MD, CCMF (SPA)
Professeure adjointe

Directrice du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence.
Titulaire de la Chaire de la famille Blanchard pour l'enseignement et la recherche en soins palliatifs de l'Université de Montréal.

Téléphone: 514-343-6231

Bureau N910

Faculté de Médecine, Université de Montréal